



J'adhère à la FSU-SNUipp

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



Nom Tel

Prénom Date de naissance

Adresse personnelle

Mail

Type de poste : Adjoint·e / Directeur·rice / AESH / TRS / TR / PEMF / CPC / RASED / PsyEN
 Autre Ou je suis PES Retraité·e

Échelon au 01/09/2025 Date d'affectation/...../.....

École d'affectation

Situation administrative : Temps partiel :% / Dispo / Congé parental / Autre :

Conformément à la loi informatique et libertés, j'accepte de fournir à la FSU-SNUipp 01 les informations nécessaires à l'examen de ma carrière ; je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la FSU-SNUipp 01. La FSU-SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser l'ensemble de ses publications.

éche- lon	PE	PE Hors Classe	PE Cl. Ex.	A ajouter à la cotisation		
				Dir SEGPA	53	Ens. référent
1					CPC	19
2	14					12
3						
10	206					80
11	221	50% + = 133€		2499 €	145	80
En cas de difficultés financières, ☎ contacter la section.				> 2500 €	165	63

Tarif spécial 1ère adhésion !
 90€ pour les PE ; 50€ pour les PES ;
 50€ pour les contractuelles

COTISATION

Montant de la cotisation

+ Cotisation solidaire (si vous le souhaitez)

La FSU-SNUipp a mis en place une « caisse de solidarité » dont les fonds servent à financer diverses actions : solidarité avec les travailleurs en lutte, aide financière aux collègues en difficulté, soutien dans des situations d'urgence, ... La participation est volontaire et laissée à l'appréciation de chacune.

MODE de RÈGLEMENT

Par chèque(s) à l'ordre de la FSU-SNUipp01. Maximum 5, datés du jour de l'émission des chèques avec au dos la date souhaitée d'encaissement.

Je choisis le prélèvement mensuel automatique (d'octobre à juin) : remplir le mandat de prélèvement ci-dessous et joindre un RIB. Pour les années suivantes, j'autorise la section FSU-SNUipp de l'Ain à renouveler automatiquement les prélèvements.

Sur simple demande écrite de ma part en début d'année scolaire, le prélèvement sera suspendu.

Date et signature :

Remboursement de 66% du montant en crédit d'impôt sur la déclaration 2027

Mandat de prélèvement - Cotisations FSU-SNUipp de l'Ain

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FSU-SNUipp 01 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp 01. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

DÉBITEUR :
 Vos nom et prénom

Adresse

IBAN :

BIC :

Signature :

Fait le/...../..... à

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ». Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Crédit Mutuel Enseignant
 01000 Bourg-en-Bresse
 IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
N°ICS : DE56BOV00002197951